

**CLASSIC MID-AMATEURS DE MAZAMET
LES DOUBLETTES DE LA BAROUGE**
04 juillet au 06 juillet 2025
665 Rte du Golf de la Barouge
81660 PONT DE L'ARN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers prennent celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 25 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le **04 juillet 2000** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.4.4.4 (2. Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur ou égal à 15,4
Messieurs index inférieur ou égal à 12,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 72 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
72	19	7

Note : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **19 juin 2025**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Classics Mid-Amateurs : voir §1.4.4.4 (5. Champ des joueurs)

Si le quota n'est pas atteint, les places restantes et les Wildcards pourront être utilisées pour compléter le Grand Prix Seniors qui se déroule le même jour.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 54 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Cut : après 36 trous, dans chaque série Dames et Messieurs, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.

Marques de départ : Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**

INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès du Club.

Renseignements auprès du Club organisateur :
www.golfmazamet.fr
05 63 61 06 72 - labarouge@golfmazamet.fr

Date limite d'inscription : 19 juin 2025 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum : **110 €**

Forfait : voir § 1.4.4.4 (9. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 3 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.4.4.4 (5. Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.